

# **REGLEMENT PETANQUE**

1. Présentation des triplettes au graphique à partir de ...h...
2. Cette qualification se déroulera à .... (lieu).....
3. Les joueurs seront munis de leur pièce d'identité et de la carte des Aînés Ruraux du club, avec le timbre de cotisation de l'année. Chaque joueur devra émarger. La triplette sera autorisée à participer au concours une fois que chaque joueur se sera présenté et aura émargé
4. La triplette doit rester homogène pour la journée et la suite de compétition
5. Les joueurs (euses) seront du même club
6. En cas d'accident dûment constaté, remplacement d'un seul joueur (euse) après avis de la commission du graphique
7. Les présidents ou présidentes seront responsables des équipes engagées
8. Jet du but à ...h... précises
9. Toute triplette qui ne sera pas présente à ...h... aura une pénalité de 1 point au bout ¼ d'heure puis par tranche de 5 mn écoulées. Si elle ne s'est pas présentée à ...h..., elle sera disqualifiée.
10. Se munir d'un jeu de boules, cochonnet et si possible d'un mètre
11. Les équipes peuvent être mixtes
12. Pour tout litige, un arbitre officiel sera présent
13. Cette qualification est réservée aux joueurs (joueuses) de 50 ans et plus
14. Le concours se déroulera selon les règlements de la Fédération Française de Pétanque et jeu provençal.